



## Communauté de Communes

**Délibération n°2024/116**

Date d'envoi convocation : 27/06/2024

**Nombre de conseillers**

En exercice : 75

Présents : 50

Absents : 30

- dont suppléés : 5

- ayant donné pouvoir : 13

Votants : 63

*L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à dix-neuf heures trente, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Maine Saosnois, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, à Marolles-les-Braults.*

**Présents :**

CHAILLOU Géraldine, FONTENAY Vincent, MEUNIER Fabrice, PLEVER Marie-Laure, LEMONNIER Thierry, JARRY Laëtitia, LECESVE Loïc, BOTHEREAU Laurent, CHEDHOMME Christian, BOULAY-BILLON Sylvie, COUDER Michel, MANUEL Patrick, NICOLAS Philippe, PENISSON Claudine, ASSIER Yveline, MAURASIN Olivier, DE PIEPAPE Guy-René, LETAY Jean-Yves, BEAUCHEF Frédéric, ETIENNE Jean-Michel, MARCADÉ Arlette, PLESSIX Sandrine, DEROYE Christelle, GARNIER Anne-Marie, COCHIN Jean, TRIGER Jacqueline, TOUZARD Olivier, JEUSSELIN Hubert, MORIN Luc, GUIBERT Jean-Denis, MOULARD Claudie, BOSSEAU Lucien, MORIN Claude, GODIMUS Jean-Luc, DUBREUIL Sylvie, de VILMAREST Eric, CENEE Jean-Marie, FORTIN Pierre, RICHARD Philippe, MONCEAUX Léopold, CHED'HOMME Michel, CHARTIER Philippe, GOSNET Patrick, POISSON Roger, MICHEL Bernard, TISON Gaëlle, COLIN Serge, BOURMAULT André (*suppléant*), GODMER Joël (*suppléant*), Gérard LANTENOIS (*suppléant*), DENDELEUX Michel (*suppléant*), FRENEHARD Bruno (*suppléant*)

**Absents excusés :**

- GAUTIER Catherine donnant pouvoir à CHAILLOU Géraldine  
- MAUTIN Guillaume donnant pouvoir à JARRY Laëtitia  
- COURTAN Nathalie donnant pouvoir à LEMONNIER Thierry  
- AMBROIS Katia donnant pouvoir à MANUEL Patrick  
- HASTAIN Mélanie donnant pouvoir à FORTIN Pierre  
- EVRARD Gérard donnant pouvoir à BEAUCHEF Frédéric  
- BELLUAU Francis donnant pouvoir à GARNIER Anne-Marie  
- LEROI Annick donnant pouvoir à de VILMAREST Eric  
- AUBRY Geneviève donnant pouvoir à DEROYE Christelle  
- CHALM GOUIC Jocelyne donnant pouvoir à RICHARD Philippe  
- VOVARD Dominique donnant pouvoir à DUBREUIL Sylvie  
- CHOPLIN Jean-Bernard donnant pouvoir à BOTHEREAU Laurent  
- COSME Guy donnant pouvoir à TISON Gaëlle  
- CORNUEIL Didier remplacé par BOURMAULT André suppléant  
- MENAGER Fabienne remplacée par GODMER Joël suppléant  
- MULOT Jean remplacé par FRENEHARD Bruno suppléant  
- DUTERTRE Annick remplacée par Gérard LANTENOIS suppléant  
- CRINIER Loïc remplacé par DENDELEUX Michel suppléant  
- CECONI Nadine, BOTTRAS Thierry, SEILLE Bernard, LOISEAU Christophe, CHAMPCLOU Pascal, MICHEL Bernard, LECESVE Loïc

**Absents :**

BASSELOT Patrice, ANDRY Virginie, FROGER Barbara, ORY Margaux, DELAUNAY Jérôme,

**Secrétaire de séance :** TISON Gaëlle



## Communauté de Communes

*Délibération n°2024/116*

➤ **ENFANCE/JEUNESSE : CONVENTION PARTENARIAT COLLEGE SAINT COSME EN VAIRAIS/MISE A DISPOSITION ANIMATEUR ESPACE JEUNESSE**

En vue d'organiser des activités éducatives et ludiques en faveur des collégiens, la commission enfance jeunesse propose de mettre à la disposition du collège Véron de Forbonnais de Saint-Cosme-en-Vairais, un animateur de son espace jeunesse chaque jeudi de 12h30 à 14h. Il sera possible d'augmenter ce temps de présence en fonction des besoins.

La convention de partenariat est jointe.

Le Président demande au conseil communautaire de l'autoriser à signer cette convention de partenariat avec le collège Véron de Forbonnais de Saint-Cosme-en-Vairais.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité**

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le collège Véron de Forbonnais de Saint-Cosme-en-Vairais ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la nouvelle convention annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme,*

*Le Président*

*Frédéric BEAUCHEF*